



CICG

Bulletin d'Information

Edition Spéciale
Octobre, 2006



ANGOLA - BENIN - CAMEROON - CONGO - CÔTE D'IVOIRE - DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO - EQUATORIAL GUINEA - GABON - GHANA - GUINEA - GUINEA-BISSAU - LIBERIA - NIGERIA - SAO TOME & PRINCIPE - SIERRA LEONE - TOGO

SALUT IGCC!

La Commission Intérimaire du Courant de Guinée est née le 22 septembre 2006. L'occasion fut la Première Réunion des Ministres responsables du Projet de Grand Ecosystème Marin du Courant de Guinée (GEM-CG) à Abuja au Nigéria les 21-22 septembre 2006).

Elle a débuté sous de bons auspices. Les Ministres et les partenaires au développement avec à leur tête le Directeur Général de l'ONUDI ont été reçus à la villa présidentielle le matin du 21 septembre par le Président de la République Fédérale du Nigéria, Chief Olusegun Obasanjo. Le Président Nigérian les a félicités pour leur accord de principe à l'établissement d'une Commission (technique) du Courant de Guinée (GCC) qui fournira l'assistance technique à la mise en oeuvre des dispositions Instruments/Protocoles internationaux dans la gestion de l'environnement marin et de ressources vivantes marines leur region. Le Président a perçu dans la Commission du Courant de Guinée un complément à l'union politique et économique existante connue sous le nom de Commission du Golfe de Guinée ayant 8 des 16 pays de GEM-CG pour membres, et a indiqué la possibilité d'étendre l'adhésion à la Commission du Golfe de Guinée aux 16 pays du Grand Ecosystème Marin du Courant de Guinée afin qu'elle intègre l'approche écosystémique.

Le président alors mandaté le Secrétaire du Gouvernement Fédéral, Chief Ufot Ekaette, pour livrer son message à la Cérémonie d'Ouverture et pour déclarer l'ouverture de la réunion.

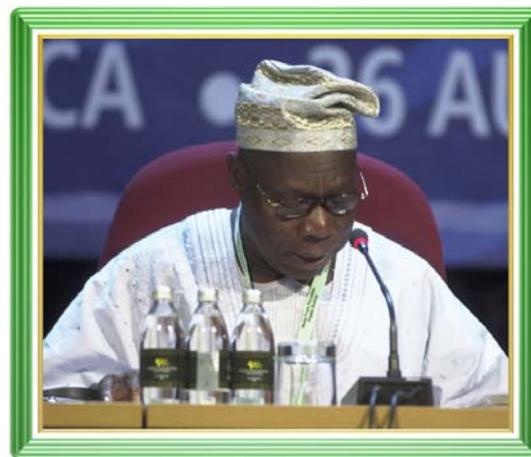
Les Ministres ont ensuite écouté le Rapport d'évaluation de l'ONUDI sur la mise en oeuvre du projet. Les Ministres ont loué les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés et ont souligné la nécessité de consolider les acquis présents et futurs par un cadre institutionnel permanent qui facilitera la concertation régionale et les actions communes dans la gestion de l'environnement marin et des ressources vivantes.

C'est dans cette atmosphère avenante que le projet de la Déclaration d'Abuja visant à créer la Commission Intérimaire du Courant de Guinée (CICG) fut introduit. En raison des consultations préalables, les débats ont été brefs mais riches. La Déclaration d'Abuja fut adoptée à l'unanimité. Et la CICG a été portée sur des fonds baptismaux ! Il a été recommandé au Secrétariat Exécutif nouvellement créé d'oeuvrer résolument à l'établissement d'un statut permanent d'ici 2009.

Dans cette édition spéciale, nous vous proposons des "vues et sons" de la réunion y compris la cérémonie de signature ainsi que des scènes de la 3ème Réunion du Comité Directeur Régional précédente. Nous publions également dans son intégralité la déclaration d'Abuja.

Tout en louant cet acquis, nous devons toujours avoir à l'esprit les défis à relever dans la transition de la CICG vers la Commission permanente du Courant de Guinée (CGC). Si la volonté et l'enthousiasme qui ont baigné la Réunion d'Abuja sont un indicateur on peut alors dire sans risque de se tromper que la CGC est à portée de main. Bienvenue CICG !

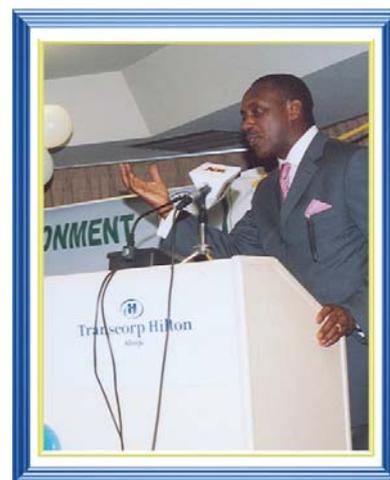
Prof. Chidi IBE
Directeur Régional, GEM-CG
et
Secrétaire Exécutif, CICG



Hôte Principal, le Président Olusegun Obasanjo a reçu les Ministres à la Villa Présidentielles à Abuja



Co-Présidents, Hon. Asamoah Boateng (Ghana) et Chief (Mrs) Helen Esuene (Nigeria) ont dirigé la Réunion



Le DG de l'ONUDI, Dr. Kandeh Yumkella a eu une allocution très inspirée à la Cérémonie d'Ouverture



La Table d'Honneur à la Cérémonie d'Ouverture. G-D, le DGA FAO, le Rep. Res. PNUD, le Doyen du Corps Diplomatique, Hon. A. Boateng, Dr. K.Yumkella, Obong U. Ekaette, Chief H. Esuene, Mme. G. Koko, SEM. H. Djombo et le Sec. Perm. MoE Nigeria. En avant plan, Prof. Ibe



Le Directeur Régional du GEM-CG, Prof. Chidi Ibe Accompagnant Chief Mrs Esuene au lieu de la Conférence



Temps d'échanges. Chief Sam Adekunle accueillant SEM. Oloche A. Edache de la FAO. Derrière eux, le Ministre de l'Environnement de la Guinée Bissau. A la droite de M. Edache, Ms. Victoria de Barros Neto et M. David Njiki Njiki, Secrétaire Exécutif du SINEPAD/Env



Observant une minute de silence à la mémoire des Généraux Nigeriens Décédés lors d'un crash aérien le même jour. De G à D, Dr. A. Duda (FEM), Dr. C. Ukwe (ONU DI), Prof C. Ibe (GEM-CG), Chief H. Esuene, Chief S. Adekunle, Dr. A. Ndiaye (PNUD) et Dr. A. Datta (PNUE/GPA).

LA DECLARATION D'ABUJA

PREAMBULE

Nous, Ministres en charge de l'Environnement de l'Angola, du Bénin, du Cameroun, du Congo, de la Côte d'Ivoire, de la République Démocratique du Congo, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Libéria, du Nigeria, de Sao Tomé et Principe et du Togo, et les Ministres de la Pêche de l'Angola, du Ghana et de la Sierra Leone, réunis à Abuja, au Nigéria, les 21 et 22 Septembre 2006, à l'occasion de la première Réunion des Ministres responsables de la mise en œuvre du Projet Grand Ecosystème Marin du Courant de Guinée (GEM-CG):

- Conscients de l'importance primordiale de la santé du Grand Ecosystème Marin du Courant de Guinée, ainsi que de ses zones côtières et bassins versants contigus, pour le bien-être des populations riveraines, les économies et la sécurité alimentaire des Etats côtiers, et la vie socioculturelle de la région du courant de Guinée ;
- Constatant l'état de dégradation de l'environnement marin et côtier dans la sous région du GEM-CG dû à l'épuisement drastique des stocks partagés et la perte induite de biodiversité, les pollutions provenant des activités terrestres et marines, la destruction physique des habitats sensibles y compris les effets de l'érosion côtière, etc. ;
- Conscients de la relation directe entre la dégradation écologique et la pauvreté croissante, l'insécurité alimentaire galopante et la détérioration de la santé de nos populations côtières ;
- Considérant la nature transfrontalière des problèmes environnementaux et de la gestion des ressources et réaffirmant notre engagement à relever les défis résultant des questions/problèmes identifiés, tant au niveau national que sou-régional, sur l'approche de Grand Ecosystème Marin, qui cherche à créer un cadre global d'évaluation et de gestion pour une utilisation durable des ressources vivantes et non vivantes ;
- Reconnaissant l'impérieuse nécessité d'atteindre un développement durable à travers, *inter alia* :
 - l'intégration des préoccupations environnementales dans la planification, la comptabilité et les processus de budgétisation;
 - le renforcement des capacités, la participation active des parties prenantes, la sensibilisation et les campagnes de proximité;
 - la gestion des plans d'eau et des ressources vivantes dont la terre et forêts, et la conservation de la biodiversité ;
 - le développement de systèmes de gestion de l'information environnementale et de systèmes interactifs d'aide à la prise de décision ainsi que de promotion de l'échange d'informations et de données ;
- Reconnaissant par ailleurs la nécessité de pérenniser ces activités à travers un organisme régional permanent et institutionnalisé comportant tous les principaux intervenants ;
- Reconnaissant qu'une Commission Régionale Permanente est une approche appropriée pour assurer la pérennité et une mise en œuvre efficace de la Convention d'Abidjan (1981), et sa composante relative à l'environnement marin et côtier du Plan d'Action Environnemental du NEPAD, et pour atteindre les buts et objectifs internationalement définis pour l'environnement marin et côtier y compris ceux relatifs au Programme d'Action Mondial (PAM) sur les activités d'origine terrestres, aux Objectifs Millénaires du Développement de mise en œuvre du Sommet Mondial sur le Développement Durable (SMDD) dans la région (Plan d'Action de Johannesburg) ;

CÉRÉMONIE DE SIGNATURE



G-D, SE. Victoria de Barros Neto, SE. Graciano Domingo (Angola) et SE. Jean-Pierre Babatunde (Benin)



SE. Pierre Hele (Cameroun)



SE. Henry Djombo (Congo)



SE. Mme. Georgette Koko (Gabon) et son DG (Env.) Dr. Massard K. Takaga

- Pleinement conscients que les négociations pour une Commission Régionale nécessitera un temps considérable et rappelant que les dispositions du paragraphe 37 du Document de GEM-CG approuvé, demande la création immédiate d'une Commission Intérimaire du Courant de Guinée (CICG) avant le début des négociations pour l'établissement d'une Commission Permanente Regionale;
- Rappelant la Déclaration Ministérielle d'Accra (10 juillet 1998) faite par les Ministres en charge de l'environnement des pays de la phase pilote qui avaient adopté une approche environnementale du développement durable de l'environnement marin et côtier de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Rappelant en outre la Décision n°II de la Déclaration de Brazzaville (26 mai 2006), de la Conférence Ministérielle Africaine sur l'Environnement, invitant les gouvernements africains à soutenir les projets GEM en Afrique comme outils pour la revitalisation et l'exécution à la fois des Conventions d'Abidjan et de Nairobi (1981 et 1985 respectivement) ;
- Reconnaissant les progrès remarquables accomplis par le projet depuis son démarrage en janvier 2005, dans la résolution des problèmes environnementaux et des ressources vivantes prioritaires identifiées, et en particulier le renforcement des mécanismes régionaux de coordination pour la concertation et les actions conjointes ;
- Appréciant les contributions du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), de l'Administration des Etats-Unis en charge de l'Atmosphère et de l'Océanographie (US-NOAA), du Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique (NEPAD), de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), de la Commission Océanographique Intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation et la Science et la Culture (COI-UNESCO), du Fonds Mondial pour la Nature (WWF) et autres Organisations Non-Gouvernementales (ONG) internationales et nationales, ainsi que des autres partenaires y compris le secteur privé, à l'évolution positive du projet vers l'accomplissement de ses objectifs et buts définis;

DECISIONS

Convenons de ce qui suit:

1. L'institutionnalisation d'une coopération régionale au niveau technique par la création d'une Commission Intérimaire du Courant de Guinée (CICG) dans le cadre de la Convention d'Abidjan (1981) ;
2. L'affectation à la CICG les missions d'assurer la direction et la coordination du Projet GEM-CG. A cet égard, elle sera chargée :
 - a) de renforcer les capacités pour la bonne mise en œuvre de la Convention d'Abidjan y compris le développement de protocoles appropriés, en se dotant d'une plateforme pour l'exécution de la composante côtière et marine du Plan d'Action Environnemental du NEPAD, du Programme d'Action Mondial, des ODM et menant à la réalisation dans la région ;
 - b) d'assurer la finalisation du développement et la mise en œuvre de la totalité du Programme d'Action Stratégique (PAS) d'ici la fin du projet en 2009 ;
 - c) Encourager une gestion concertée des problèmes environnementaux majeurs ainsi que le suivi des situations spécifiques pour la résolution rapide des crises environnementales dans la région du GEM-CG ;
 - d) de faciliter le processus de négociation entre tous les pays membres du Projet GEM-CG ayant pour objectif l'établissement d'une commission permanente pour la région du Courant de Guinée d'ici 2009 ;

CÉRÉMONIE DE SIGNATURE



*SE. Asamoah Boateng (Ghana) et
SE. Chief Mrs. Helen Esuene (Nigeria)*



*SE. Mamoudou Keita (Guinée) avec son
Assistant de Programme National GEM-CG,
Théophile Richard.*

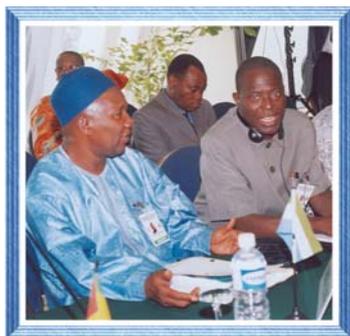


SE. Aristides Ocante da Silva (Guinée-Bissau)



*SE. John Nylander (Liberia) observé par Mr
Ben Turtur Donnie, Dir. Exéc APE -Liberia*

SIGNING CEREMONY



SE. Dr. Chernor A. Jalloh (Sierra Leone) avec son Directeur National GEM-CG, Syril Jusu



SE. Kouassi Kouamé Nguettia (Côte d'Ivoire) observé par Cmdt. Dibi, Assistant de Programme National



SE. Leonard Muamba Kanda (RD. Congo) avec Prof. José Okond'Ahoka Président AGCD/ASBL



SE. Essowe Ouro-Djeri (Togo) Observé par son Directeur National GEM-CG, M. Bougonou Djeri-Alassani

- e) de faciliter les négociations sur les dispositions institutionnelles et juridiques pour la Commission Permanente et des sous-commissions ou sous organes pertinents ;
- f) de négocier avec les pays et les autres parties prenantes, notamment lors de la conférence des bailleurs de fonds qui sera abritée par la Banque Africaine de Développement (BAD) en 2008, la mise en place d'un mécanisme de financement durable de la commission permanente, comme une composante de la mise en œuvre du PAS pour les 16 pays ;
- g) Etablir une relation de partenariat entre les Commissions existantes dans le Golfe de Guinée et les autres organismes tels que l'Union Africaine.

3. La constitution d'un cadre institutionnel de la CICG, conformément aux dispositions institutionnelles du projet GEM-CG comprenant trois organes principaux, à savoir :
 - a) Le Conseil des Ministres,
 - b) Le Comité Directeur,
 - c) Le Secrétariat Exécutif ;
4. La création d'un Secrétariat Exécutif de la Commission Intérimaire du Courant de Guinée fondé sur l'organisation actuelle de l'Unité Régionale de Coordination (URC) du projet GEM-CG, avec un complément d'effectif, et que le Directeur Régional actuel soit désigné comme Secrétaire Exécutif de la CICG. Le Directeur Général de l'ONUDI est invité à prendre les mesures administratives nécessaires pour refléter cette décision ;
5. La continuité et le coût économique de la gestion efficace de la CICG seront assurés en grande partie par le budget du projet GEM-CG. Néanmoins, les pays membres fourniront un appui financier et matériel au-delà des engagements déjà pris pour l'élargissement et la consolidation des activités;

DEMANDONS

6. Aux partenaires de coopération internationale y compris les agences donatrices spécialisées et le secteur privé d'aider les pays du GEM-CG et la CICG à résoudre les problèmes environnementaux prioritaires émergents identifiés, et leurs causes fondamentales ;
7. Aux pays du GEM-CG et toutes les autres parties prenantes de veiller avec vigueur à la mise en œuvre de la présente Déclaration.

Adoptée à Abuja, le 22 Septembre 2006



Sourires à la fin : G-D. Dr. Chika Ukwe (ONUDI), M. M. Oyebo (Directeur, MoE, Nigeria), SE. Oloche A. Edache (FAO), Chief Dr. Bradford Brown (US-NOAA) et Prof. Chidi Ibe (CICG).



Photo de Groupe à l'issue de l'Ouverture Officielle de la Réunion Ministérielle (Abuja, 21-22 Septembre, 2006).



Photo de Groupe à l'issue de l'Ouverture Officielle de la Troisième Réunion du Comité Directeur Régional (Abuja, 19-20 Sept., 2006).